

Rapide compte-rendu action / stage AESH/Enseignant.tes du 21/11/19



Bilan de l'action intersyndicale du mercredi 20 novembre 2019 :

Toujours aussi difficile de mobiliser les **4000 AESH** de la Haute-Garonne, difficile également de mobiliser les enseignants qui sont pourtant concernés.

Cette action a commencé à 13h30 par une AG d'une cinquantaine de personnes, à la bourse du travail.

Après avoir exposé la situation, le contexte politique et le pourquoi de nos revendications, nous avons pu débattre et exprimer les différents dysfonctionnements qui s'amplifient depuis la mise en place des PIAL à marche forcée.

Nous nous sommes mis d'accord pour se retrouver en AG intersyndicale au mois de janvier pour mettre la pression sur l'ensemble de nos revendications (le SNUIPP-FSU interpellera les autres organisations syndicales pour arrêter une date).

Nous avons donné rdv aux AESH le **5 décembre** en AG le matin et dans la rue l'après-midi pour dire NON à cette réforme des retraites. Nous sommes tous et toutes concernés.es.

Le SNUIPP-FSU31 a fait la synthèse des discussions de l'AG, qui a servi de support lors de l'audience. Ça donne ceci :

- Violence institutionnelle aucune réponse au téléphone, aucune réponse aux mails, même dans les situations urgentes. Les organisations syndicales ont également du mal à joindre l'administration, il y a une volonté de faire barrage au dialogue avec les organisations syndicales.
- La souffrance au travail, la pénibilité, problème de violence sans véritable soutien de la hiérarchie.
- Avoir accès aux formulaires si problèmes graves, le CHSCT, le RSST (Registre Santé et sécurité au travail), déclaration accident du travail. C'est un droit, l'AESH en souffrance se doit d'alerter l'administration (démarche individuelle).
- Les conditions de travail se détériorent de plus en plus surtout avec l'arrivée des PIAL.
- Dysfonctionnement des PIAL, trop d'élèves à accompagner souvent dans la même classe avec des handicaps différents, au détriment de la qualité de l'accompagnement. Perte de sens des missions d'accompagnant.
- Mutualisation à outrance, insupportable 70% d'AESH mutualisés dans le 31, la tendance s'est inversée.
- Des notifications MDPH amputées pour couvrir l'urgence d'accompagnement. Impression que la MDPH perd progressivement la main.
- Rejet en bloc des PIAL. L'administration présente ce dispositif comme une avancée (pour la FSU, cela s'apparente à un immense retour en arrière). On pourra faire un bilan en fin d'année scolaire.
- Pause méridienne légalement 45 minutes non comptées dans le temps de travail. Si l'AESH mange avec l'élève cette pause passe à 20 minutes mais comptées dans le temps de travail.
- Emploi du temps à trous, il faut refuser. Si l'AESH reste dans l'école c'est compté comme temps de travail.
- Les heures invisibles, obtenir une réelle reconnaissance (les 5 semaines). L'AESH n'est pas corvéable à merci. Il faut que l'administration pose le cadre. Certaines directions, certaines équipes se servent de ces 5 semaines pour imposer des tâches supplémentaires.
- Trouver le moyen de faire respecter la loi, les textes, car souvent du grand n'importe quoi.
- Mettre la pression sur l'employeur pour qu'il fasse respecter les textes, l'exemple de l'accompagnement d'élèves non notifiés (hors cadre, hors mission), les sorties scolaires avec nuitée (uniquement si l'AESH est volontaire) aucune obligation, le service de récréation (uniquement si cet accompagnement est inscrit dans la notification). L'AESH n'est jamais compté dans le personnel de surveillance, il n'est pas responsable des élèves, ni dans la classe, ni dans la cour. Même chose pour les sorties scolaires.

- L'intégration dans les équipes éducative (affirmer dans la nouvelle circulaire) mais encore difficile sur le terrain. Les salles des maitres qui devraient changer de nom (salles du « personnel ») doivent être accessibles à tout le monde, comme la photocopieuse, la machine à café et les ordinateurs... Il est normal et important que les AESH aient accès facilement aux locaux scolaires, soit en possédant un jeu de clé (souvent les mairies s'opposent coût trop important), soit en organisant le service afin que les entrées et sorties soient facilitées.
- Problème de paye, certain AESH n'ont pas eu leur salaire, d'autres une avance, intolérable !
- Ce dysfonctionnement engendre des situations dramatiques. Pour exemple des collègues enseignants ont dépanné un AESH sans salaire pour que lui et son enfant puissent manger. Scandaleux !
- Quelques situations ont émergées : collègue Bécane, école Bastide...
- Pourquoi les AESH qui travaillent en éducation prioritaire ne touchent pas l'indemnité REP+ ?
- Les quotités horaires pourquoi ne pas revenir à 24h avec une augmentation de salaire ? Cette question mérite débat.
- Les contrats de 3 ans (pourtant possible depuis 2014). Une avancée ? Ce contrat permet de mieux gérer l'angoisse du non renouvellement en fin d'année. Malgré tout, il enferme les AESH. Aucune possibilité de partir sans démissionner, sinon perte de 4 mois de chômage. La rupture conventionnelle n'existe pas pour les contractuels.
- Dans le Tarn 24h payées 21h intolérable ! Il faut harmoniser le respect des textes dans toute l'académie et sur l'ensemble du territoire. Le SNUIPP-FSU du Tarn mène la bataille.
- Pourquoi 2 contrats différents avec des avantages au niveau des PIM (Prestations Inter Ministérielles) pour l'un (rectorat) et pas pour l'autre (Déodat). Il faut exiger un seul contrat, même si c'est une décision ministérielle, c'est à dire même chose dans toutes les académies.
- Les frais de déplacements, toujours très compliqués de se faire rembourser. Tous déplacements appellent normalement à remboursement (convocation, invitation, etc...) à condition qu'il rentre dans les prérogatives de la circulaire (circulaire n° 2015-228 du 13-1-2016). Il faut penser également pour les transports en commun à la participation employeur.
- La formation inexistante ou du moins un manque d'égalité, un manque d'information. Une formation commune enseignants/AESH est souhaitable.
- L'école inclusive, oui mais avec des moyens. La loi 2005, acte l'obligation d'inclusion scolaire. Revisitée en 2013. Obligation que nous saluons et saluons pour défendre le principe et l'idée du : **“apprendre ensemble”, “grandir ensemble”, “vivre ensemble”**. Tout cela est essentiel dans l'idée que nous nous faisons de la société. Essentiel, mais malheureusement dévoyé.
- **Revendiquer un vrai statut de la fonction publique avec un vrai salaire et une vraie formation. 14h45** malgré le manque de force (**voir article de la dépêche du 21 novembre en PJ**), une belle manifestation, dynamique et animée jusqu'au rectorat ou nous attendaient quelques dizaines d'AESH/enseignants avec pancartes et slogans. Des collègues AESH/enseignants du Tarn étaient présents. Prise de paroles, souvent poignantes. Des slogans, du bruit pour se faire entendre et marquer notre présence. La presse était présente : la dépêche, France bleue.



16h30 : audience : 10 personnes en intersyndicale face à l'administration représentée par M. Faisy (secrétaire général adjoint) Mme Salat (directrice DP4E4) et Mme Pouchard (cheffe des personnels administratifs DP4E4).

Nous avons porté haut et fort les points abordés à l'AG, nos revendications en cohérence avec l'appel intersyndical national. Le **SNUIPP-FSU31** a fait un point sur la situation générale, les PIAL et les dysfonctionnements. Le ton est monté sur les dysfonctionnements qui se généralisent dans le département. L'administration a pris des notes. Même si nous ne sommes pas dupes sur l'exercice il est important de porter nos revendications et notre mécontentement auprès de l'administration.

Fin d'audience 18h.

Compte-rendu du stage AESH/enseignant.tes organisé par la FSU31 (SNUIPP et SNES) jeudi 21/11/2019 à la faculté Jean-Jaurès/Mirail



Un accueil chaleureux, comme d'habitude autour de café, thé et gâteaux.

Des dossiers étaient disponibles, ainsi que le guide pratique AESH 31. Surtout ne pas hésiter, pour ceux/celles qui n'ont pas eu ces documents, à nous solliciter par mail si vous souhaitez un envoi du contenu du dossier et un guide pratique AESH.

Il est possible également de venir récupérer des guides au local du SNUIPP-FSU31, 52 rue Babinet (2^{ème} étage) métro université Mirail.

Une belle réussite, **155 personnes** présentes dont 25 enseignant.es 26 collègues et AESH d'autres départements de l'académie, ont fait le déplacement.

Une spéciale dédicace aux **AESH**, qui viennent toujours aussi nombreuses, nombreux à nos stages depuis plusieurs années (**une véritable démonstration de force**). Merci également aux enseignant.es qui sont là, encore peu nombreux, mais leur présence est encourageante et nous permet d'envisager une vraie coopération, dans les classes et plus largement dans les écoles et les établissements. Coopération qu'il nous faut encore construire ensemble. Bien sûr un très grand merci aux **copines et copains (AESH et enseignant) du SNUIPP- FSU** des autres départements qui ont fait l'effort, comme les années précédentes de venir à ce stage et témoignent ainsi de notre travail académique sur ce dossier.

Le matin, après une présentation de la FSU31 (Christophe Manibal), et du fonctionnement du SNES (Guillaume Lebrun), Charlotte Andrieu co-secrétaire départemental du SNUIPP-FSU31 a fait une introduction sur la situation sociale et l'école de BLANQUER. Xavier Mouchard, après avoir remercié l'ensemble des intervenants, a fait une introduction autour de l'école inclusive, du manque de moyens, des missions des AESH, des conditions de travail et a pointé l'importance d'une forte mobilisation accès sur un vrai statut, un vrai salaire et une vraie formation. Loïc Saint Martin, secrétaire du CHSCT (comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail) à expliquer le fonctionnement et les démarches à faire dans le cadre du CHSCT. Il a fait circuler un questionnaire que nous analyserons dans un second temps.

Enfin Sandrine Monier, du SNUIPP-FSU national nous a fait un exposé sur les PIAL (PowerPoint en pièce jointe) et lors d'un débat, toujours trop court, a essayé de répondre aux nombreuses questions.

Nous sommes désolés pour l'annulation de l'auberge Espagnole, mais le changement d'amphi était trop contraignant.

La suite du débat de l'après-midi a été intéressante. Sandrine a pu répondre aux questions que quelques stagiaires, avaient adressées au SNUIPP31 (projection de la liste des questions). Mais aussi à d'autres questions de la salle.

Après une intervention de la MGEN, trop longue et pas assez accès sur la commande faite par le SNUIPP (aides sociales, CMU...). Nous sommes désolés ! Même si certains ont pu y trouver leur compte (nombreuses questions). Patrice Soulié (SNUIPP-FSU31) a pu faire en parallèle un point précis sur ces deux sujets (vous trouverez ces informations dans le guide pratique AESH 31).

En fin de stage, Xavier Mouchard a fait un bilan de l'action du 20, ainsi qu'un rappel de l'ensemble de nos revendications. Nous avons acté ensemble l'idée d'une réunion de syndiqués dès le mois de janvier (date à confirmer) et convenu d'une intersyndicale sur ce même mois de janvier, afin de mettre la pression sur l'administration et de continuer à porter haut et fort nos revendications. **On lâche rien !**

Nous avons évoqués l'importance de faire comprendre et entendre au gouvernement nos revendications, de nous mobiliser syndicalement dans tous les champs d'actions : rassemblements, réunions, grèves, assemblées générales, manifestations, audiences. Faire comprendre au gouvernement que ce « métier » est devenu incontournable dans les écoles et les établissements. Les AESH ne sont pas corvéables à merci. Il ne faudrait pas qu'après avoir gagné une reconnaissance des heures invisibles, **les AESH deviennent invisibles sur nos écoles et nos établissements.**

Enfin nous avons conclu le stage sur la mobilisation **du jeudi 5 décembre 2019**. Nous sommes tous et toutes concerné.es. Nous proposons qu'un cortège AESH avec la banderole soit présent dans le cortège FSU31, derrière le camion sono.

Le 5 décembre, à l'appel d'un large front syndical, nous serons dans la rue, salariés du public et du privé et organisations de la jeunesse, contre le projet de réforme de retraites par points du gouvernement Macron qui s'apprête à détruire un des piliers de notre système de protection sociale mis en œuvre après la Libération, fondé sur le principe de répartition et de solidarité entre générations. Cette réforme serait catastrophique pour l'ensemble des salarié-es et fonctionnaires, et particulièrement pour les femmes. Parmi les fonctionnaires, ce sont les enseignant-es qui seraient les plus touché-es notamment dans le premier degré ! Nous devons être massivement mobilisés en fermant les écoles, en manifestant et en participant à l'Assemblée générale qui décidera des suites de cette journée. La retraite n'est pas un privilège mais un droit essentiel gagné par le travail. Comme toutes les protections sociales elle ne peut être marchandisée. Elle doit rester un système par répartition intergénérationnelle, non par capitalisation. Aucun système par point n'est acceptable et nous le dirons tous ensemble **le 5 décembre et après.**

Déroulement du 5 décembre :

- 10h : AG à la bourse du travail.
- 14h : départ de la manifestation à Saint-Cyprien.

Parcours : Saint-Cyprien, pont des catalans, les boulevards en passant par Arnaud Bernard, Jeanne-d' Arc, Jaurès/Wilson, jusqu'au monument aux morts (fin de la manifestation).

RÉUNIONS D'INFORMATIONS SYNDICALES

Pour les AESH qui le souhaitent, le SNUipp-FSU 31 peut organiser des Réunions d'Informations Syndicales sur les secteurs (en novembre, nous avons organisé une RIS à Carbonne avec 36 AESH), le 13 décembre à l'initiative des collègues AESH de Launaguet, nous en organisons une autre à Saint Loup Cammas (salle des fêtes). Tous toutes les AESH du secteur sont les bienvenu-es.